

E d i t o

Par Sandrine Carême, Présidente

2020 a (enfin) tracé sa route, faisant place à l'espoir d'un nouveau chemin pour 2021. Cependant, à l'heure où couvre-feu et confinement se donnent rdv dans nos vies, les horizons se resserrent, et nul ne sait quand nous aurons la chance d'abandonner le virus au bord du chemin pour continuer à tracer le nôtre avec plus de sérénité. Profitons-en alors pour découvrir ou redécouvrir notre certes modeste, mais bien agréable village. L'occasion par exemple de tenter une balade sur le chemin des Combettes... en découvrant son histoire dans ce journal, car pour l'emprunter, il faudra sans doute encore patienter jusqu'au printemps, et oui ! Affaire à suivre... Les Combettes auront certainement besoin du petit coup de pouce des habitants volontaires, afin que le sentier soit de nouveau accessible aisément aux randonneuses et randonneurs ! Découvrir Touzac c'est également découvrir son histoire et emprunter le chemin des écoliers... On apprend que pour certains enfants il y a quelques décennies à peine, ce chemin pouvait être particulièrement ardu : point de transport scolaire à l'époque ! Toute l'équipe d'O Touzac vous souhaite bonne lecture de ce second numéro, et espère que nous pourrons nous retrouver autour d'un moment festif, prochainement et non « quand les poules auront des dents » ! (clin d'œil à notre illustratrice Emmanuelle, dont vous trouverez le dessin dans ce numéro).

Et si on ouvrait l'œil ?

Nul n'est à l'abri, même dans nos campagnes où jadis personne ne fermait ses portes à clé, d'une mauvaise surprise après une absence de quelques heures ou de quelques jours.

Les assureurs sont de plus en plus regardants quant aux dispositions prises pour réduire au maximum les risques d'intrusion. Pour éviter le désagrément de s'entendre dire, en cas de problème, qu'il y a une faille dans la sécurisation de notre ou de nos biens, il peut être bon d'avoir les conseils, gratuits, d'une personne aguerrie aux questions de sécurité du fait d'une longue carrière dans la police nationale. (*)

Il n'est pas inutile, comme la plupart d'entre nous le faisons, d'informer son ou ses voisins les plus proches de son absence et de lui confier éventuellement ses clés et le numéro auquel il peut nous joindre en cas de nécessité.

Quand les voisins eux-mêmes sont absents ou ne peuvent assurer une surveillance vigilante, ne pourrait-on pas mettre en place une équipe de quelques volontaires qui seraient disponibles et accepteraient de jouer ce rôle de vérification en s'assurant régulièrement que tout va bien ?

Merci pour vos avis, commentaires et éventuelles propositions sur ce sujet.

(*) contact par l'intermédiaire de Ô Touzac
- 06 04 14 63 45

Souvenirs d'école

Par Jean-Pierre Da Lio

« il ne fallait pas oublier de lever la casquette »

L'école de Touzac dans les années 50.

Je suis arrivé au pays en septembre 1953, le jour de la St Michel, au Pradal, où mon grand-père était fermier à la propriété de Gaudusson appartenant à la famille d'Hébrail(1). J'ai donc fréquenté l'école de Touzac, plus proche que celle de Soturac. Mr Bouscasse, qui portait un tablier gris, comme la plupart des élèves, était l'instituteur. Pendant les cours personne ne bronchait. Il était très sévère et quand un élève ne comprenait pas, ça « fumait rouge » et il y avait parfois « distribution ». J'en sais quelque chose... surtout pour les problèmes. Il nous privait de récréation.



Touzac - 1962

Il faisait aussi office de secrétaire de mairie après les cours. Il nous prenait avec lui à la mairie lorsqu'on était puni et nous plaçait face à son bureau. Les gens venant à la mairie portaient en arrivant leur regard sur les punis en souriant. Il n'y avait pas de passe-droit car le fils de M. Bouscasse, Jean-Marie, écopait parfois lui aussi. La politesse était prioritaire, nous nous levions et saluions d'un « bonjour » lorsqu'un visiteur arrivait et le maître avait un œil sur nous même après la classe. Un manquement aux règles de politesse débouchait sur un sacré « ronflon » et des punitions de 50 ou même 100 lignes, voire le tour de la cour les mains sur la tête. Nous rasions les murs surtout quand les gendarmes étaient dans les parages. Mr Bouscasse habitait le bourg de Soturac où ses beaux-parents tenaient un café-épicerie. Lorsqu'on le croisait à bord de sa Peugeot 203, grise comme son tablier, il ne fallait pas oublier de lever la casquette.

Pendant les récrés on jouait au foot et parfois un béret faisait office de balle et ressortait dans un état pitoyable. Le maître surveillait la cour en même temps que les privés de récré. À la fin de la pause il fallait se mettre en rang et le maître inspectait les mains et renvoyait les malpropres se les laver aux cris de : « Allez vous décrocher à la pompe ! » Mme Bérigot, de Duravel, assurait les cours des classes inférieures. Elle était sévère elle aussi et sa voix portait tant qu'on l'entendait de notre classe portes et fenêtre fermées ! Elle n'avait pas le permis et son mari, percepteur à Duravel faisait la navette matin et soir. Il était réputé peu aimable et abusait, paraît-il de la « Dive bouteille ». En hiver le chauffage consistait en un poêle à bois. Le matin un élève désigné devait allumer le feu et il fallait quelques heures pour que la classe soit à bonne température. Le bois qui était livré chez le charpentier voisin, Mr Soulier, nous était passé après sciage, par une lucarne ménagée dans le mur mitoyen du préau. Les élèves étaient chargés de le ranger à l'abri dans la remise. Jusqu'en 1956 il n'y avait pas de cantine et nous rentrions à la maison à pied ou à vélo par tout temps. Par la suite les repas étaient préparés par Mme Da Costa (la maman de Chantal et de Christine) et parfois par la maman de Claude Bouthoumieux, vivant rue de Nèdes, à côté de chez Mme Marouby. Nous avions cours du lundi au mercredi et du vendredi au samedi. L'année scolaire débutait en octobre pour finir peu avant le 14 juillet. Il ne fallait pas arriver trop tôt le matin car nous ne pouvions pas entrer avant l'heure, sauf pour le préposé à l'allumage du poêle.

Nous devons attendre devant le portail et l'hiver M. Bru nous laissait entrer au chaud chez lui. Certains élèves venaient de communes voisines (Aglan, Le Pradal, Laguière). L'élève venant de plus loin, Nicole Bladou, venait de Cavagnac à pieds. Il n'y avait pas de route carrossable jusqu'au Pradal et elle traversait la forêt et les champs. Elle était très courageuse malgré son très jeune âge. Bien entendu à cette époque il n'existait aucun ramassage scolaire et ses parents n'avaient aucun moyen de locomotion. Mme Lousert succéda à Mme Bérigo. Moins sévère, elle avait du caractère. Elle descendait de Lacapelle Cabanac en scooter Lambretta, avec son fils Alain. Elle roulait si lentement qu'un cycliste l'aurait un jour doublé ! Avant le certificat d'études, il fallait passer le Brevet Sportif à Puy l'Évêque. Parmi les épreuves figuraient le lancer de balle, le saut en hauteur, le grimper de corde et la course à pieds. Le certificat d'études se déroulait au lycée de Puy l'Évêque. Parmi les présentés par M. Bouscasse très peu étaient recalés. Bref, les temps étaient bien différents alors.

(1) Un des descendants de cette famille a été commandant de la frégate Georges Leygues en 2011. Il est aujourd'hui capitaine de Vaisseau à Barhein, officier de liaison à la COMUSNAVCENT (force de commandement de la Marine US).

Nos ennemis les frelons



Il m'a été signalé par un contributeur que des nids de frelons asiatiques étaient bien présents sur la commune.

Ceux-ci sont une menace pour les abeilles et il convient de signaler tout nid à la mairie et appeler un élagueur afin de le retirer. Les pompiers ne font pas ce genre d'intervention sauf dans le domaine public comme les écoles ou les espaces municipaux.

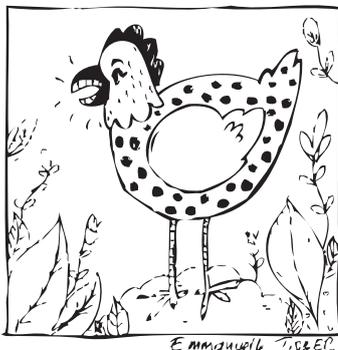
Par ailleurs on peut essayer de piéger les frelons asiatiques à la sortie de l'hiver pour éviter toute nouvelle colonie.

Il convient toutefois de bien choisir un piège sélectif et de ne pas piéger le frelon européen et les autres insectes.

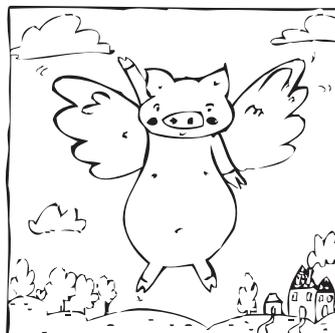
Il existe de nombreux plans de pièges sur le net mais n'oubliez pas d'ajouter du vin ou de la bière au mélange sous peine de noyer aussi des abeilles.

Le coin linguistique

Avec les illustrations d'Emmanuelle Tissier

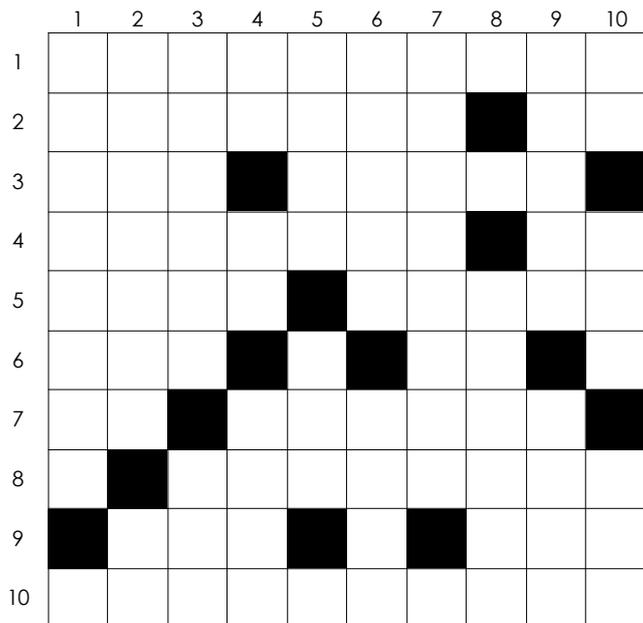


Quand les poules auront des dents
When hens have teeth



Pigs might fly
Quand les cochons voleront

Le coin des joueurs



Horizontalement : 1-Recherche des ancêtres. 2-Morts lentes. Console ou voiture. 3-Ancienne unité de radiation. Maline. 4-Mettra à niveau. Martien. 5-Souvent douillets. Célébrités. 6-Support au golf. Vieille habitude 7-Localité de Côte d'Or. Messe basse. 8-On y trouve du coulant ou du râpé. 9-Le prix de la mariée. Sans lui le monde serait moins beau. 10-Arrivent douze fois par an.

Verticalement : 1-Assurance. 2-Muses. Six faces pour jouer. 3-Pas casanier. On est toujours celui de quelqu'un. 4-Dans. Police nazie. Souvent accompagnés des lettres. 5-Nid d'aigle. Ouverture ronde. 6-À eux. Confidente. 7-Squelette. 8-Relatif à des objets célestes. 9-Rêver. Irlande. 10-Devant la matière. Vieille radio. Petits établissements.

Les réponses aux mots croisés sont disponibles sur demande à otouzac@laposte.net et seront affichées à la cabine à livres une semaine après la parution.

Le billet

Par André Llobregat



Il y a quelques années, on pouvait encore trouver l'Office de Tourisme de Duravel et des deux vallées. Y adhéraient Touzac, Soturac et Duravel, pour la vallée du Lot ainsi que Cassagnes, Montcabrier et St Martin le Redon pour la vallée de la Thèze. Ce bureau était indépendant comme les autres O.T du secteur. Des bénévoles animaient ces bureaux. En 2014 la communauté des communes décida que l'économie touristique était une affaire trop sérieuse pour être confiée à des bénévoles et professionnalisa cette activité. C'est en 2014 que naquit l'O.T. intercommunal de la Vallée du Lot et du Vignoble. Celui-ci fédéra les anciens O.T du secteur, dont Puy l'Évêque devint le siège et les autres O.T. ses antennes locales. Avant cette restructuration l'O.T. de Duravel créa des sentiers de randonnées dans les communes adhérentes. Pour ouvrir le nôtre, on me sollicita car j'étais représentant de Touzac à l'O.T et licencié du club Randojeannots affilié à celui-ci. Les autorisations de passage par les parcelles de particuliers furent demandées et obtenues. D'une longueur de 8,5km, le sentier Touzacois fut créé et balisé en 2010 par Daniel Lafon, le Dr J.P Tricot et moi-même.

Pendant 4 jours, sécateurs, tronçonneuses et peinture furent nos outils. L'inauguration eut lieu le 8 mai 2010 par l'O.T. et le 9 mai par les Touzacois volontaires et le conseil municipal. Ce sentier servit aussi de support à la journée Nature organisée par le Conseil Régional le 27 mai 2012. Mais créer un sentier est une condition nécessaire mais pas suffisante pour continuer à randonner : il faut ENTREtenir car la nature a horreur du vide et reprend très vite ses droits.

